Publié le 19 janvier 2014.
Dernière modification : 19 juin 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

BROSSARD ET MOPIN, Tien-Tsin
branche Sud-Est asiatique

Jean BROSSARD

Né à Lyon IIIe (Rhône), le 28 avril 1860.

Ingénieur-directeur de la Compagnie française pour le dessèchement et l'exploitation du lac Copaïs en Grèce (1882-1886).
Ingénieur aux études de chemin de fer en Turquie (Salonique)(1887-1889).
Directeur des travaux de la Compagnie française des charbonnages du Tonkin à Hongay (1889-1894).
Directeur des travaux de Marty et d'Abbadie au Tonkin (1894-1900).
Dragage en baie d'Along, du canal des Bambous et du canal des Rapides.
Entrepreneur général de travaux de construction de 250 km du chemin de fer entre Vietri et Laockay (1903-1920) pour la Compagnie française des chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan.
Co-fondateur de Brossard & Mopin (1906).
Agences importantes créées à Singapore, Bangkok, Hong-Kong, Shanghaï, Tientsin, Vladivostock.
Construction du premier cargo français en béton armé, le « Cochinchinois », utilisé par le gouvernement de l'Indo-Chine plusieurs fois pour le transport de troupes en 1920.
Actionnaire des Hévéas de Xuân-Lôc (1911).

Chevalier de la Légion d'honneur (11 novembre 1920).

Eugène MOPIN
(1874 à Rollot, Somme-1955 à Paris)

Inspecteur des bâtiments civils de l'Indo-Chine.
Architecte au service des Travaux publics du Tonkin (juin 1901-sept. 1906)
Projets et construction du palais de justice de Hanoï, des bureaux annexes des Travaux publics de la Direction des Chemins de fer du Yunnan, et d'hôtels et constructions diverses à Hanoï.
Co-fondateur de Brossard & Mopin (1906).
Construction des casernes de Thudaumot, des quais des Poteries, des Jonques et de Chanh-Hung à Cholon, des halles centrales de Saïgon, d'hôtels, immeubles, quais, ponts, appontements et travaux publics pour le gouvernement d'Indo-Chine.
Juge suppléant au Tribunal de commerce de Saïgon par arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine en date du 16 avril 1914.
Juge au tribunal de commerce de Saïgon (1915).
Quais et appontements, hôtels de la Banque de l'Indo-Chine et de la Chartered Bank à Singapour.
Membre du bureau de bienfaisance de Saïgon.
Chevalier de la Légion d'honneur au titre de ses entreprises de construction navale durant la Première Guerre mondiale.

Autres réalisations : la gare d'Hanoï, de nombreux immeubles de rapport, les premiers immeubles de 4 à 5 étages de la rue Catinat.
Au Siam : pont de chemin de fer sur le Tchao Praya

PAUL DOUMER,
SITUATION DE L'INDOCHINE
(1897-1901)

1. — LIGNE DE HAÏPHONG À HANOI ET À LAOKAY
(Longueur : 381 kilomètres)

2e SECTION. — Viétri à Laokay
(Longueur : 223 kilomètres)

Infrastructure et bâtiment. — Ballastage et pose de voie.
MM. Daurelle [1], Brossard et Cie, adjudicataires.
Le montant total des travaux que comportait le projet adjugé atteignait, pour l'ensemble de la section Viétri-Laokay, une somme de 8.060.000 piastres, (20.150.000 francs), dont 6.982.000 piastres pour dépenses à l'entreprise, et 1.078.000 piastres pour dépenses en régie, frais de surveillance, imprévus et sommes à valoir ; mais, en fait, la dépense à prévoir paraît devoir être ramenée à 6.960.000 piastres (17.400.000 francs), par suite des modifications apportées au tracé primitivement admis.

---

[1] Né en 1856, chargé en 1889 de l'approvisionnement en viandes des troupes du Tonkin, confectionneur et fabricant de boutons, riziculteur à Nam Dinh, planteur de café et de thé à Cho-Ganh (Ninh-Binh), négociant 64, rue Jean-Dupuis, Hanoï, fermier du mont-de-piété de Hanoï. Associé à Monpezat dans les Distilleries du Centre-Annam à Qui-nhon. Ancien conseiller municipal et ancien président de la Chambre de commerce de Hanoï.

Les travaux, qui doivent être terminés à la fin de 1904, ont été adjugés en mai 1901.

Les terrassements ont été attaqués en novembre, l'entreprise portant ses premiers efforts sur les 20 premiers kilomètres en amont de Viétri, et aux abords de Yen-bay.

Rien ne paraît devoir s'opposer à ce que les 82 premiers kilomètres, de Viétri à Yen-bay, soient terminés en mai 1903.

DERNIÈRE HEURE
Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1905)

Par télégramme de notre correspondant :

La commission chargée de l'examen des plans et projets de construction du futur Hôtel de Ville a décidé de retenir les soumissions de trois concurrents : MM. Brossard, Saint Amand et Charavy-Savelon. Cette précision sera officielle seulement lundi. La commission a désigné une sous commission chargée d'étudier les détails des projets.

Saïgon
Les halles centrales
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 avril 1912)

Le concours de projet peur les nouvelles halles centrales de Saïgon est terminé. MM. Brossard et Mopin sont déclarés adjudicataires provisoires.

Le projet Kropff a été prime 6.000 francs.

Le projet de la Société Levallois-Perret a été primé 4.000 francs.

Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mars 1914)

Incendie. — Un incendie a éclaté hier dans une paillote servant d'abri aux employés de l'entreprise Brossard et Mopin, devant les nouvelles halles. Le feu s'est communiqué à une autre paillote. Toutes deux ont été entièrement détruites. De nombreux barils de ciment ont été abîmés. Les pertes sont évaluées à 1.700 piastres.

NAVIGATION INTÉRIEURE ET HYDRAULIQUE AGRICOLE
EN INDOCHINE
(*Bulletin économique de l'Indochine*, septembre 1914, p. 747-788)

COCHINCHINE

[775] PORTS FLUVIAUX. — Les ports fluviaux de Cochinchine sont munis, suivant la progression de leur trafic et de leurs ressources, de quais en maçonnerie ou en béton armé et d'appontements fixes ou flottants.

La longueur totale des quais est d'environ 11 km 500 pour une valeur estimée à 2.900.000 francs.

Les appontements publics sont au nombre de 82 et leur valeur est estimée à 1.100.000 francs.

La dépense moyenne annuelle d'entretien des ports fluviaux est de 2.500 à 3.000 piastres.

Tous ces ouvrages sont construits et entretenus sous l'intervention du budget général.

Travaux neufs.

TRAVAUX EXÉCUTÉS EN 1913
BUDGET LOCAL

Construction d'un appontement à Tân-Châu (Châu-Dôc)

La construction de cet appontement, confiée à MM. Brossard et Mopin à la suite d'un concours ouvert le 25 août 1911, a été terminée en août 1912.

La réception définitive a été prononcée le 16 décembre 1913.

Les dépenses faites en 1913 s'élèvent à $1.189,74 + fr. 12,74 représentant le montant de la retenue de garantie.

Construction d'un appontement sur le Bassac (Châu-Dôc).

La construction de cet appontement, confiée à MM. Brossard et Mopin à la suite d'un concours ouvert le 12 mars 1912, a été terminée le 10 mars 1913.

La réception définitive a été prononcée le 16 mars 1914.

Les dépenses faites en 1913 s'élèvent à 2.250 piastres.

Il reste à payer sur 1914 la retenue de garantie s'élevant à $ 1.320,35 + fr. 5,63.

TRAVAUX EXÉCUTÉS EN 1914
1. — BUDGET LOCAL

Construction d'un appontement en béton armé sur le rach Dua, au Cap Saint-Jacques (Baria).

Ces travaux sont confiés à MM. Brossard et Mopin à la suite d'un concours du 28 avril 1914. Ils vont être commencés incessamment.

Les dépenses sont évaluées à 12.600 piastres.

2. — BUDGETS PROVINCIAUX

Province de Bêntré. — Construction de quais en béton armé sur la rive droite du rach Bêntré à Bêntré.

[776] Ces travaux confiés à MM. Brossard et Mopin à la suite d'un concours du 26 août 1913 ont été commencés le 18 janvier 1914.

Les dépenses sont évaluées à 48.000 piastres.

……

[779]
Ouvrage d'art et bacs
TRAVAUX NEUFS
TRAVAUX À EXÉCUTER EN 1914

2° - BUDGETS PROVINCIAUX

Province de Vinh-Long. — Construction d'épis en béton armé pour la défense des berges du sông Gai à Vinh-Long avec participation de la Colonie.

Ces travaux confiés à MM. Brossard et Mopin à la suite d'un concours du 28 octobre 1913 ont été commencés le 9 mars 1914.

Les dépenses sont évaluées à 6.600 piastres.

Province de Sadec — Construction d'un pont à travée levante sur le rach Passe-Nord au lieu dit Tân-Hung.

Ces travaux ont été confiés à MM. Brossard et Mopin à la suite d'un concours du 7 février 1914. Ils vont être commencés incessamment.

Les dépenses sont évaluées à 29.000 piastres

BROSSARD (J.) & MOPIN (E.)
Entrepreneurs
18, rue La-Grandière
SAÏGON
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 138)

MM. BROSSARD (J[ean]), entrepreneur ;
MOPIN [Eugène], entrepreneur ;
GAUJOIN, ingénieur ;
MARCHANT, comptable ;
PIERSON, secrétaire ;
JOVENET, BESSONNET, DONGÉ, HOUBERT, THIBAUD, HAAS, PÉRYMOND, PUGIN, PEYRAS, contremaîtres.

LA ROUTE MANDARINE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 mai 1918)

[…] Le magnifique pont en ciment armé de 224 mètres, construit par MM. Brossard et Mopin à Co-maï, à 5 km. de Baria sur la route du cap St-Jacques, vient d'être ouvert à la circulation. C'est, au point de vue de l'art de l'ingénieur, un travail magnifique et très intéressant au point de vue de l'application au ciment armé des principes de la construction des ponts métalliques. […]

BROSSARD, MOPIN et Cie
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 71)

Société d'entreprises générales de travaux publics
Agences 16 et 18, rue Dominé, HAIPHONG
MM. H. GEOFFROY, ingénieur, fondé de pouvoirs ;
RAYNE, comptable ;
M[arcellin] LIÉ, chef de chantier ;
PACCHISLE [?], —.

BROSSARD, MOPIN et Cie
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 126)

Entrepreneurs
Société anonyme au capital de 900.000 $ 00

19, rue Richaud, Saïgon

MM. BROSSARD (J[ean]), entrepreneur ;
LECŒUR, ingénieur, fondé de pouvoirs ;
BLOT, comptable ;
RATINEY, caissier ;
PIERSON, secrétaire ;
PIÉNOVI, DAGARDE, DE MARCILLY, contremaîtres.

Succursale à Haïphong

MM. GEOFFROY, ingénieur, fondé de pouvoirs ;
RAYNE, comptable ;
POCCHIOLA, contremaître.

Succursale à Singapore

MM. P.H. BARRIÈRE, ingénieur, fondé de pouvoirs ;
MINUTTI (R.), ingénieur, fondé de pouvoirs ;
DUPONTET, ingénieur ;
LAUBE (E.), ingénieur ;
JOVENET (C.), PALLION, COSTA, LAMB, DOHIN, WYLIE, contremaîtres ;
DISTANT, comptable ;
MONTEIRO, magasinier.

Construction à Saïgon d'un cargo en béton armé.

Au Tonkin
Mise à l'eau du premier chaland en ciment armé construit à Haïphong.
(*L'Écho annamite*, 10 juin 1920)

Hier à 17 heures a été lancé le premier chaland en ciment armé construit à Haïphong par la maison Brossard et Mopin, qui a construit le vapeur *Cochinchine*.

Ce chaland a 22 mètres de long, 5 mètres de large et 3 mètres de creux (2 m. 40 environ au pont proprement dit). Il fut mis en chantier il y a environ deux mois par les soins de M. Marcellin Lié, cimentier spécialiste de la maison Brossard et Mopin, qui en avait construit plusieurs, destinés à l'hydraulique agricole, en Annam.

M. Marcellin Lié dut rentrer en France après avoir effectué le ferraillage du chaland, et M. Pocchiola, chargé des travaux du pont du Song-tam-bac, termina le chaland et le mit à l'eau hier. L'opération a très bien réussi.

Le chaland flotte et se comporte parfaitement. Il pourra porter, d'après les calculs, jusqu'à 120 tonnes. Il est impeccablement étanche. Il est destiné, en principe, au transport du riz.

Le lancement de ce chaland est une nouvelle preuve de la vitalité de l'industrie haïphonnaise. Souhaitons qu'il en soit construit d'autres et félicitons la maison Brossard et Mopin de son initiative, son ingénieur à Haïphong, M. Geoffroy, et les chefs de chantier, MM. Marcellin Lié et Pocchiola.

(*Courrier d'Haïphong*)

Légion d'honneur
MINISTÈRE DES COLONIES
(*Journal officiel de la République française*, 14 novembre 1920)

Au grade de chevalier (au titre civil)

Brossard (Jean), ingénieur civil ; 1 an de services militaires, 38 ans de pratique industrielle. Titres exceptionnels : a, depuis 31 ans, dirigé les grands travaux qui ont été effectués en Indo-Chine. Nombreux dragages, constructions des principales voies ferrées de la colonies, ouvrages et navires en béton armé.

---

26 JUILLET 1921 : DÉPÔT DE BILAN DE LA BANQUE INDUSTRIELLE DE CHINE MISE EN DIFFICULTÉ DE BROSSARD & MOPIN

AEC 1922. — Saïgon : Brossard, Mopin et Cie (Sté an. cap. 900.000 piastres. Entreprise gén. de travaux publics (Agences à Singapore, Haïphong, Hongkong et Tientsin). Chantiers navals, mécanique gle.

HAÏPHONG : Brossard, Mopin et Cie, 16-18, r. Dominé (siège social : Tien-Tsin (Chine). — Béton armé, navires, chalands, trav. hydraul., chem. de fer ; chantiers de construct. de cargos et voiliers.

ÉTABLISSEMENTS BROSSARD, MOPIN
Société anonyme au capital de 3.000.000 $
Siège social à Tien-tsin
Agences à Pékin g, Shanghai, Hongkong, Haïphong, Saïgon et Singapore
BROSSARD, MOPIN et Cie
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, p. 135)

Agence de Saigon

MM. LECŒUR, directeur ; .
CHAMBRIS [2], ingénieur;
BEAUME, PIÉNOVI, conducteurs ;
GRELLIER, surveillant ;
RATINEY, comptable.

Haïphong

---

[2] Ernest Chambris (Le Mans, 1882-Hué, 1951) : capitaine, ingénieur des ponts et chaussées. On le retrouve directeur de l'usine de la Biênhoa industrielle et forestière, directeur adjoint de la Cie générale des soies de France et d'Indochine à Russey-Kéo (Cambodge), directeur des Caoutchoucs de Kompong-Thom, ingénieur à la Cie des chemins de fer du Sud de l'Indochine, ingénieur géomètre en Annam, président de la section de Hué des anciens combattants (sa photo figure sur l'annuaire 1935 de l'Association tonkinoise des anciens combattants), ingénieur d'Air-Orient , puis d'Air France. Enfin directeur de la Société industrielle et commerciale de l'Annam (distillerie) à Hué, où il décède. Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire (1936).

Conseil municipal
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mai 1922)

Demande d'exonération d'amende présentée par les Établissements Brossard et Mopin. — Rapport de M. Faquin, rapporteur.

Messieurs,

Votre commission des finances a examiné la demande d'exonération d'amende pour retard présentée par les Établissements Brossard et Mopin, que vous lui aviez soumise lors de votre séance du 16 mai.

L'entreprise Brossard et Mopin, invitée à commencer les travaux de construction du pont sur le song-Tam-Bac le 8 décembre 1919, avait confié la fourniture et le le moulage de la travée métallique tournante à la Société de constructions de Levailois-Perret. Cette société avait passé ses commandes de fers et aciers au Comptoir des aciers de Burbach (Sarre) au mois d'août 1920. Le 21 octobre 1920, le Comptoir des Aciéries écrivait à Levallois-Perret pour lui annoncer l'achèvement de la préparation des matériaux qu'elle lui avait demandés, et leur prochaine expédition. Le restant de la correspondance des Aciéries de la Sarre fait allusion à des difficultés d'embarquement, de location de wagons, etc. Par ailleurs, le directeur local des Établissements Brossard et Mopin mentionne les difficultés contre lesquelles a dû lutter à cette époque l'industrie du fer.

Quoiqu'il en soit, la commission a balisé que la situation de l'industrie du fer ne devait pas non plus être très brillante au moment même où le marché avait été souscrit, que les transports n'étaient pas davantage faciles, et qu'elle ne croyait pas pouvoir, en conséquence, émettre un avis favorable à la demande d'exonération présentée par MM. Brossard et Mopin.

Parmi les arguments cités par l'entrepreneur, il en est un, cependant, que votre commission a jugé devoir retenir : c'est la mobilisation des chemins de fer d'Alsace-Lorraine lors des refus successifs opposés par l'Allemagne à l'exécution de différents articles du traité de Versailles. Cette mobilisation ayant duré environ 15 jours, il paraîtrait équitable de réduire d'autant la durée du retard qui a atteint 386 jours. La commission a été d'avis en conséquence de diminuer de 1/16e le montant de t'amende.

J'ai l'honneur de vous proposer, Messieurs, de donner un avis favorable aux conclusions de la commission des finances.

Le conseil délibère et estime qu'il y a lieu de tenir compte de la quinzaine de jours pendant laquelle les chemins de fer d'Alsace ont été mis à la disposition de l'autorité militaire française.

Mais ce sera tout.

Le résident-maire donne lecture d'une lettre de M. Lhermitte, ingénieur de la Société Brossard et Mopin, annonçant que des éléments d'appréciation nouveaux et très favorables vont lui être adressés incessamment. Le conseil ne veut pas en prendre acte et adopte la proposition du rapporteur.

Contentieux administratifs
(*L'Écho annamite*, 10 juin 1922)

M. Belin, chef des services administratifs et du contentieux des Travaux publics, est chargé de représenter le gouverneur général de l'Indochine dans l'instance introduite devant le Conseil du contentieux administratif séant à Hanoï par M. Brossard, entrepreneur, suivant requête déposée au secrétariat du conseil le 28 avril 1922.

Le chemin de fer de Vinh à Dôngha
Où en sont les travaux ?
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 août 1922)
(*L'Écho annamite*, 22 août 1922)

Adjudications déjà faites et rabais consentis :
1er arrondissement de Vinh à Tân-Ap

Achèvement des maçonneries des grands ponts métalliques (pont du sông Ca à Yên-Thaï, ponts du Ngan-Sau à Hao-Duyêt et Bai-Duc). — Société anonyme des établissements Brossard Mopin*, entrepreneur. Augmentation de 3 pour cent des prix du bordereau. Importance 35.000 p.

Construction des ponts en béton armé entre les km. 10 et 92 (16 ouvrages comprenant au total 1 travée de 15,00, 14 travées de 10,00, 1 travée de 9,00, 2 travées de 8,00, 8 travées de 5,00, 6 travées de 4,00). — Société anonyme des établissements Brossard Mopin*, entrepreneur. Rabais 7 pour cent. Importance 71.250 p.

Construction d'une remise à machines et d'un logement avec dépendances pour agent européen en gare de Phuc-Trach. — Société anonyme des établissements-Brossard Mopin*. Augmentation de 3 pour cent des prix du bordereau. Importance 18.500 p.

[Transindochinois]
Le chemin de fer de Vinh à Dôngha
où en sont les travaux ?
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 août 1922)

Ouvrages déjà construits et terminés

Adjudications déjà faites et rabais consentis :

1er arrondissement de Vinh à Tân-Ap

Achèvement des maçonneries des grands ponts métalliques (pont du sông Ca à Yên-Thaï, ponts du Ngan-Sau à Hao-Duyêt et Bai-Duc). — Société anonyme des établissements Brossard, Mopin, entrepreneur. Augmentation de 3 pour cent des prix du bordereau. Importance 35.000 p.

Construction des ponts en béton armé entre les km. 10 et 92 (16 ouvrages comprenant au total 1 travée de 15,00, 14 travées de 10,00, 1 travée de 9,00, 2 travées de 8,00, 8 travées de 5,00, 6 travées de 4,00). — Société anonyme des établissements Brossard, Mopin, entrepreneur. Rabais 7 pour cent. Importance 71.250 p.

Construction d'une remise à machines et d'un logement avec dépendances pour agent européen en gare de Phuc-Trach. — Société anonyme des établissements Brossard, Mopin. Augmentation de 3 pour cent des prix du bordereau. Importance 18.500 p.

[Monument aux morts d'Haïphong]
(*Les Annales coloniales,* 9 novembre 1922)

Une commission composée de MM. Dupuy, administrateur-maire, président, Godelu, Henri Bleton, membres, Fauvel, délégué des Anciens Combattants, s'est réunie à la mairie d'Haïphong le 21 septembre et a choisi l'entreprise Brossard et Maupin *[sic :*

Mopin] pour la construction du monument aux morts, qui sera érigé sur la place Amiral-Potier, en face la résidence-mairie, à Haïphong.

Les entrepreneurs s'étant engagés à livrer le monument le 5 novembre, l'inauguration officielle pourra avoir lieu le 11 novembre et elle sera, pour la ville d'Haïphong, l'occasion d'une belle manifestation de ses sentiments de patriotisme.

Société anonyme de constructions mécaniques
Au capital de 500.000 $ 00
Anciens Établissements Robert — Guérin — Théard
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 novembre 1922)

« À la suite de divergences de vues importantes, entre les fondateurs de la société, principaux actionnaires, et l'ancien conseil ayant assuré la marche des affaires de février 1921 au 4 novembre 1922, […] le nouveau conseil d'administration de la S. A. C. M. a l'honneur d'informer sa clientèle et ses nombreux amis que :

Monsieur Bertrand, directeur de la Banque industrielle de Chine*, ex-président du conseil,

Monsieur Lhermitte, directeur de la maison Brossard-Mopin, ex-administrateur délégué,

Monsieur Raphaël, ingénieur des mines, ingénieur-conseil de la Banque industrielle [de Chine*], ex-directeur général,

Monsieur Hoerler, agent technique en filature, ex-agent commercial,

ne font plus partie à aucun titre de l'administration, de la direction ni du personnel de la société.

Pour le conseil d'administration
R. THÉARD

Haïphong
Conseil municipal
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1922)

RÉCEPTIONS DE TRAVAUX. — La commission des travaux, composée de MM. Dupuis, administrateur maire ; le Docteur Forest, Fieschi, Gué, Godelu, Xam-Sinh, Sen, conseillers municipaux, Gauthier, chef des travaux municipaux, a procédé à la réception définitive sous condition du pont Joffre.

Les entrepreneurs étaient représentés par MM. Niochet, directeur technique de la maison Brossard et Mopin, et Château, directeur de l'usine électrique d'Haïphong.

Les essais d'ouverture du pont ont été faits en une minute 35 secondes : la fermeture en une minute 30.

Les essais de charge auront lieu prochainement.

……

Haïphong
MARIAGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 avril 1923)

Le mariage de M. Jambert (Raymond Adolphe Pierre), mécanicien, avec Mlle Niochet (Marguerite Eugénie Marie) sera célébré demain mardi, 10 avril, à 10 h. 30.

Les témoins seront : M. Lhermitte, Louis, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, ingénieur, directeur des Établissements Brossard et Mopin à Haïphong ; M. Brétillot (Marius), chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, croix de Guerre, capitaine à la sous-direction d'artillerie ; M. Girard, Étienne, croix de guerre, directeur du Garage central*, et M. Levée Adolphe, négociant à Hanoï.

Nous renouvelons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Haïphong
Conseil municipal
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juin 1923)

Demande d'exonération d'amende présentée par la Société anonyme des établissements Brossard et Mopin

Rapport de M. L'administrateur-maire.

Messieurs,

Au cours de la session du 29 août dernier, vous avez donné un avis favorable à la réduction de 1/25e du montant de l'amende infligée aux Établissements Brossard et Mopin pour retard dans l'exécution des travaux de construction du pont Joffre. M. le résident supérieur au Tonkin a approuvé votre délibération le 30 septembre 1922.

La Société Brossard et Mopin vient de m'adresser un nouveau mémoire tendant à justifier l'imputation du retard à des circonstances de force majeure. L'argument capital dudit mémoire consiste dans le fait que la Société de constructions de Levallois-Perret, chargée de la partie métallique, se serait trouvée dans l'obligation impérative de passer certaines commandes par l'intermédiaire du Comptoir des tôles et larges plats, qui centralisait les productions des usines et assurait la répartition des commandes qui lui étaient remises. C'est ainsi que les tôles et larges plat, du tablier du pont Jolfre auraient été demandés aux Usines de Burbach (Sarre). La commande, passée le 20 avril 1920, n'aurait pu être livrée à Haïphong que le 30 juillet 1921.

J'ai l'honneur de vous proposer. Messieurs, de soumettre à l'examen de la Commission des Finances le nouveau mémoire présenté par les Établissements Brossard et Mopin.

Renvoi à la Commission des Finances.

Saïgon lutte contre la crise de l'habitation
(*Les Annales coloniales,* 12 octobre 1923)

Depuis le. début du mois d'août, des autorisations de bâtir ont été délivrées pour l'édification de nombreuses constructions.

L'adjudication pour la construction des nouveaux bâtiments du Trésor est faite.

MM. Brossard et Mopin sont adjudicataires, ayant eu pour concurrents MM. Kropff[3] , Lamorte Cie, Boy-Fermé.

---

[3] Kropff : entreprise rachetée en 1927 par la SFEDTP.

[Soc. indoch. et forestière des allumettes]
La Centrale électrique de Clé du Laos
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 décembre 1923)

[…] La centrale est installée dans une splendide construction en ciment armé édifiée par MM. Brossard, Mopin et Cie sous la direction de l'habile technicien qu'est M. Lhermitte. Elle se compose, comme notre photographie (malheureusement déparée par un vieux hangar et un baraquement d'entrepreneur qui vont, bien entendu, disparaître), de deux parties. […]

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉTS BROSSARD & MOPIN

ADJUDICATIONS ET MARCHÉS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 25 mai 1924)

Le gouvernement général a résilié les marchés suivants : avec la maison Brossard et Mopin, travaux d'achèvement de maçonneries des grands ponts du 1er arrondissement du Vinh-Dongha et construction de ponts en béton armé sur le Vinh-Tanap.

Banque industrielle de Chine
(*Le Journal des finances,* 31 mai 1924)

[…] La. B. I. C. […] participe […] à la réorganisation de la Société Brossard et Maupin *[sic : Mopin]*, dans laquelle elle a de gros intérêts.

Société d'exploitation des Établissements Brossard-Mopin
(*La Journée industrielle*, 20 juillet 1924)

Cette société anonyme de formation récente a pour objet toutes opérations industrielles, commerciales et financières, notamment l'achat, la vente, la location, la gérance et l'exploitation de toutes entreprises de travaux publics.

Le siège est à Paris, 74, rue Saint-Lazare.

Le capital est de 3 millions en actions de 500 fr. toutes souscrites en numéraire.

Les premiers administrateurs sont MM. Albert-Ernest Duval [4], à Paris, rue Pierre-le-Grand, 9 ; Alfred François [5], à Paris, avenue Charles-Floquet, 32 ; René Legrand [Cie

---

[4] *Albert* Ernest Duval : avocat-défenseur à Saïgon (1893) et grand riziculteur à Cantho (associé à Valère Guéry). Voir encadré.

Administrateur de la Banque industrielle de Chine.

[5] Albert François (Cayenne, 31 août 1883-Saint-Cyr-sur-Mer, Var, 4 nov. 1970) : polytechnicien, ingénieur en chef des Ponts et chaussées au Maroc, puis administrateur de la Banque industrielle de Chine et de la Banque franco-chinoise. Voir encadré.

générale des colonies], à Paris, boulevard Saint-Germain, 282 ; Georges Maspero, à Paris, avenue Wagram, 149 ; Charles Triadou [6], à Saïgon (Cochinchine).

La Société Brossard et Mopin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 août 1924)

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié la période difficile qu'a traversée, en ces dernières années, une des plus grosses sociétés d'entreprises de travaux publics de la colonie, nous voulons parler de la firme Brossard et Mopin à laquelle nous devons tant de belles constructions en ciment armé.

C'est avec plaisir que nous apprenons aujourd'hui que cette grande société vient de se voir infuser un sang nouveau, grâce auquel elle retrouve sa vitalité première.

Jamais, en effet, la firme Brossard et Mopin n'aura été plus solide, car elle vient d'être entièrement reconstituée grâce au concours d'un des groupes financiers les plus importants de la Métropole et au concours technique de la Société Nouvelle de Constructions.

C'est M. Georges Maspero [Banque industrielle de Chine] qui a été nommé président du conseil d'administration, et M. [Alfred] François, un polytechnicien, administrateur délégué.

La firme Brossard et Mopin va pouvoir reprendre en Chine les grands travaux dans lesquels elle s'était signalée à l'attention de tous.

Elle va pouvoir aussi contribuer de nouveau à l'essor économique de l'Indochine.

Nous ne pouvons que nous réjouir en constatant qu'une société, dont les preuves ne sont plus à faire, va contribuer, comme par le passé, à l'expansion de l'influence française en Extrême-Orient. Jamais la maison Brossard et Mopin n'aura été financièrement plus solide.

ÉTABLISSEMENTS BROSSARD, MOPIN
Société anonyme au capital de 3.000.000 $.
Siège social à Tien-tsin, agences à Péking, Shanghai, Hongkong, Haïphong, Saïgon et Singapore.
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-82)

Agence de Saïgon : 16, rue Richaud.

MM. THOMAS, directeur ; LAUBE, ingénieur ; BIANCHI et PALLION, conducteurs ; LAUBY, comptable.

Le jardin botanique de Saïgon
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 janvier 1925)

[…] Près de Toby, la maison Brossard et Mopin vient de commencer les travaux du pont devant relier le jardin actuel à l'annexe qui va être créée de l'autre côté de l'Avalanche et où seront vraisemblablement agencés, entre autres, paraît-il, de vastes

---

[6] Charles Triadou : ancien fondé de pouvoirs de la Société commerciale française de l'Indochine, administrateur, puis président des Éts Wm. G. Hale, administrateur de la Banque industrielle de Chine (oct. 1922) et de la Société minière de Pac-Lan, etc. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 27 mai 1926). Voir encadré.

espaces permettant aux grands animaux de vivre de façon à peu près normale sous les yeux du public. Ce pont sera établi en ciment armé. On avait bien pensé, tout d'abord, à un de ces ponts rustiques qui jettent une note si pittoresque dans les « parcs » et les « zoos » japonais. Mais ce projet a dû être abandonné, paraît-il, pour diverses raisons. […]

Comité de l'Indochine
620e séance en date du 5 février 1925
Assemblée générale annuelle
(*L'Écho annamite*, 8 avril 1925)

Étaient présents :
J[ean] Brossard [de Brossard et Mopin (BTP)] ;

Chronique de Saïgon
La dernière réunion de la commission municipale
(*L'Écho annamite*, 1er mai 1925)

Construction du marché de Tan-dinh. — Après lecture du rapport de la commission compétente, la commission municipale adopta le devis B de la Maison Boy et Fermé. La prime de 2.000 piastres, qui devait être allouée aux meilleurs projets de soumission, fut répartie entre le devis de la Société des Dragages*, 1.400 $, et 600 $ pour celui de la Maison Brossard et Mopin.

AEC 1926/857 — Société d'exploitation des Établissements Brossard-Mopin,
74, rue St-Lazare, PARIS (9e)
Tél. : Brosexploi. — © : Bentley. — R.C. Seine 215.512 B.
Capital. — Société anon., fondée en juin 1924, 3 millions de fr. en 6.000 actions de 500 fr. libérées de 375 fr.
Objet. — Entreprises de travaux publics et particuliers.
Agences. — Cochinchine : Saïgon. — Tientsin, Hongkong, Singapour.
Conseil. — MM. Georges Maspero, présid.: Alfred Francois, admin.-délégué ; Albert-Ernest Duval, Hermann[7], René Legrand, Rousseau [8], Charles Triadou, administrateurs.

TRANSFERT DU SIÈGE À SAÏGON

---

[7] Peut-être Pierre Herrmann (avec deux r)(1882-1959) : ingénieur ECP, administrateur de la Compagnie minière du Laos (déc. 1928). (Sous réserve).

[8] *Armand*-Léon Rousseau (Aulnay-de-Saintonge, 10 juin 1867-Noisy-le-Grand, 20 janvier 1949) : fils de Joseph Nicolas Léon Rousseau, notaire, et d'Élisa Constance Bastard. Marié à Thoré (Loir-et-Cher), le 9 septembre 1902, avec Madeleine Charlotte Émilie Romilly. Bachelier ès lettres, École coloniale, docteur en droit. Résident à Pursat (1898-1901), Preyveng (1902-1903), Kampot (1905-1907), Pursat (1908-1910), Kampot (1914-1919), en retraite, délégué du Cambodge à l'exposition coloniale de Marseille. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 22 octobre 1920).

(*Cote de la Bourse et de la banque,* 17 mars 1926)
(*Les Archives commerciales de la France*, 16 mars 1926)

Paris. — Modification. — Soc. d'EXPLOITATION des Établissements BROSSARD-MOPIN, 74, Saint-Lazare. — Transfert du siège à Saïgon, 48, Richaud.— 18 fév. 1926. — *J.S.S.F.P.A* (pub. du 8 mars 1926).

Saïgon
Accident de travail
(*L'Écho annamite*, 22 octobre 1926)

Une enquête a été faite ensuite d'un accident de travail dû à la rupture d'un câble en acier, survenu hier à 7 heures 30, au chantier Brossard et Mopin sis angle bd Charner et rue d'Espagne et au cours duquel le nommé Trân van Huê, 31 ans, chaudronnier aux établissements F. A. C. I. [9] , est tombé d'une hauteur de 18 mètres et décédé aussitôt d'une fracture du crâne. L'inhumation sera faite après formalités d'usage.

IMPRESSIONS DE COCHINCHINE
par Marc Dandolo
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 décembre 1926)

Le Tonkin ignore trop la Cochinchine qui, d'ailleurs, le lui rend bien.

……

Pour le passant, l'activité saïgonnaise se révèle admirable. Il y a progrès constant, L'aspect de la ville se modifie ; on ne voit plus s'ériger aujourd'hui, comme constructions nouvelles, que des immeubles à quatre et six étages, aux dimensions imposantes, et il nous a paru que la firme Brossard et Mopin se distinguait de la plus heureuse façon dans l'édification de ces « buildings » où le ciment armé est de règle La rue Catinat est d'une animation qui rappelle celle des plus grands ports de Chine. Plus de huit mille autos sillonnent les rues et les magasins sont aujourd'hui d'un luxe qu'ignorent bon nombre de grandes villes de France.

……

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1926)

On va bientôt mettre en service le pont de Bung-Bang, sur la rivière de Saïgon. Construit par la maison Brossard et Mopin, il a 45 m. de longueur, en une seule travée et supporte la route de Tayninh à Chou-thanh.

Une affaire haïphonnaise qui prospère
La Sté anonyme de constructions mécaniques
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 3 avril 1927)

---

[9] F.A.C.I. : Forges, ateliers et chantiers de l'Indochine*.

[…] Ses fondateurs avaient crû pouvoir passer la main, puis se virent dans l'obligation de reprendre la direction de l'affaire. Ils durent, pendant quatre ans, travailler avec acharnement à combler les vides creusés par une gestion étrangère très désastreuse. […] Nous avions dû intenter un procès pour mauvaise gestion contre l'ancien administrateur-délégué (la maison Brossard & Mopin) réclamant 17.000 $ 00 de remboursement de fonds dilapidés. […] Le procès intenté aux Établissements Brossard & Mopin pour mauvaise gestion s'est terminé en notre faveur, et partie en 1925, partie en 1926, nous avons encaissé près de 15.000 piastres, ayant ainsi obtenu satisfaction sur presque tous les points de notre réclamation. […]

Publicité
Extrême-Asie, revue indochinoise illustrée, sous le haut patronage du gouvernement général de l'Indochine, nº 10, avril 1927

http://belleindochine.free.fr/sommaire.htm

Le nouveau Trésor à Saïgon
Construction de la Société d'Exploitation des Établissements
Brossard & Mopin

ENTREPRISES GÉNÉRALES — 48, rue Richaud — SAIGON
PARIS — SAIGON — SINGAPORE — HONGKONG — TIENTSIN

Saïgon
Hyménée
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1927)

Nous apprenons avec plaisir le mariage de mademoiselle Huguette Legrand, belle fille et fille de M. P. Thomas, ingénieur, directeur des Établissements Brossard-Mopin, et de Madame, avec monsieur Jacques Schwœrer, de la Société indochinoise de transports.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en la cathédrale de Saïgon aujourd'hui mercredi 20 avril à 17 h. 30.

Nous présentons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1927)

M. Le Trung Chau a été déclaré adjudicataire de la construction de divers bâtiments annexes à l'Institut Pasteur de Hanoï. Sur un devis de 222.760 piastres, il a offert un rabais de 23 %, contre 22 offerts par Aviat et 12 par Brossard et Mopin.

Saïgon
Accident de travail
(*L'Écho annamite*, 28 avril 1927)

Une enquête a été faite, relative à un accident de travail survenu aux nouveaux établissements Bainier*, bd Charner, et au cours duquel le nommé Nguyên Luan, 38 ans, inscrit à QuangNam, maçon aux Établissements Brossard et Mopin, dt à Khanh-Hoï, ruelle Ong-Huyên, a été blessé et a dû être hospitalisé.

Saïgon
FAITS-DIVERS
Les victimes du travail
(*L'Écho annamite*, 30 mai 1927)

Un accident de travail est survenu, le 28 courant, vers 14 heures, dans l'immeuble en construction à l'angle des rues La Grandière et Catinat ; le nommé Nguyên van Thôn, 21 ans, carte n° 70191 de 1927 de Giadinh, coolie à la maison Brossard et Mopin, a été blessé et dirigé sur l'hôpital de Giadinh pour « contusions multiples ».

Requête à M. le maire

(*L'Écho annamite*, 14 juin 1927)

On nous prie d'insérer :
À Monsieur le maire de la ville de Saïgon.

Nous avons l'honneur de vous informer que la rivière située rue Pierre, devant la pagode chinoise, et aboutissant à l'arroyo de l'Avalanche, est complètement comblée par les Établissements Brossard et Mopin, et que, par suite, l'eau de pluie et de lavage des tinettes venant des diverses rigoles ne peut plus couler à l'arroyo.

Cette eau, devenue stagnante, sera une cause de maladie épidémique si les services de la voirie et de l'hygiène ne songent pas à remplacer les rigoles par des conduites souterraines, de manière à faciliter l'écoulement des eaux et à épargner aux cantonniers la peine d'enlever presque tous les jours les ordures et le sable qui encombrent les rigoles.

Nous vous prions, Monsieur le maire, de vouloir bien prendre en considération notre demande.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1927)

Repartent en France :
Thomas, de la maison Brossard et Mopin.

Saïgon
Accident de travail
(*L'Écho annamite*, 15 septembre 1927)

Une enquête a été faite relativement à un accident de travail, survenu le 14 courant, à 8 heures, aux chantiers Brossard-Mopin, en face du café de la Rotonde, rue Catinat, au cours duquel un Annamite, Nguyên van Hoi, 19 ans, coolie aux chantiers précités, a été blessé et hospitalisé à l'hôpital indigène de Cochinchine.

CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'INDOCHINE À HANOÏ
AUDIENCE DU MERCREDI 5 OCTOBRE 1927
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1927)

Le conseil du contentieux administratif siégeant à Hanoï s'est réuni le mercredi 5 octobre 1927, à 8 heures du matin, au palais de justice, sous la présidence de M le président de chambre à la cour d'appel Préau, président titulaire du dit conseil, assisté de MM.les administrateurs Fillion, et Le Strat, membres ; commissaire du gouvernement : M. l'administrateur de Galembert ; secrétaire : m. Nghièm-van-tri.

Voici le rôle des affaires :

AFFAIRES EN DÉLIBÉRÉ :

1° Instance Gouvernement général de l'Indochine contre Brossard et Mopin.

Les sieurs Brossard et Mopin sont condamnés à remédier dans les conditions prévues au rapport d'expertise et sous la surveillance des agents de l'administration, aux défectuosités constatées à l'appontement de Bang-Hoi, de manière à arrêter le travail

de destruction de l'ouvrage et à renforcer l'appontement pour lui rendre le résistance qu'il devait avoir primitivement.

Faute par eux de satisfaire à cette obligation dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision, il y sera pourvu par l'administration. Dans ce cas et par la seule échéance du terme, les sieurs Brossard et Mopin seront redevables envers elle du montant des dépenses résultant des travaux de réfection par elle exécutés.

L'Économiste colonial illustré, 1928 :
Société d'exploitation des Établissements Brossard-Mopin
Siège social : 48, rue Richaud, Saïgon
Agences : Saïgon, Singapour, Tientsin
Correspondant à Paris : 74, rue Saint-Lazare
ENTREPRISES GÉNÉRALES
BÉTON ARMÉ
PONTS — PASSERELLES — APPONTEMENTS
MURS DE QUAI — RÉSERVOIRS
……
Constructions d'immeubles et d'usines

Société d'enseignement mutuel de Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 5 avril 1928)

Membres de la section centrale de Saïgon
M. Du ngoc Anh, agent voyer indochinois chez MM. Brossard Mopin et Cie, Saïgon.

Chronique locale
Les plaintes
(*Saïgon républicain*, 10 avril 1928)

M. G... ingénieur à la maison Brossard et Mopin, dt à l'Hôtel d'Annam*, bd de la Somme, contre inconnu, pour vol d'une bicyclette marque « Arvia » valant 46 piastres.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1928)

Reviennent en France : M. Julien Fontaine [10], directeur des Établissements Brossard et Mopin.

Nouvelles financières de France
Une nouvelle grosse société Indochinoise

---

[10] Julien Fontaine : plus tard ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer du Sud de l'Indochine, puis (1934) directeur de la Société financière d'Indochine (Sofinindo).

(*L'Écho annamite*, 8 mars 1929)

Paris, le 8 mars. — On annonce la constitution d'une association en participation en vue de l'exploitation économique de carrières en Indochine, notamment en Cochinchine et au Cambodge, exploitation qui sera faite par des moyens mécaniques perfectionnés, et avec un outillage moderne de transports.

Naturellement M. Outrey…

Le groupement comprend : la Société financière de l'Indochine [Sofinido] et la société des Établissements Brossard et Maupin [*sic : Mopin*], ainsi que MM. Outrey, Grammont, Simoni, Maspero, Cazenave [11], Labbé.

SINGAPORE

L'inauguration de l'église de Sainte-Thérèse à Singapore

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 avril 1929)

Le 7 avril dernier, au milieu d'un grand concours de peuple, et sous le haut patronage de Mgr Berrichon, évêque, avait lieu l'inauguration solennelle de l'église Sainte-Thérèse, à Singapore.

Son E. le gouverneur de Singapore et lady Clifford assistaient à cette inauguration qui revêtit un caractère émouvant.

Cette belle construction a été réalisée par les ingénieurs français de la maison française « Brossard et Mopin ». On peut en admirer l'élégance sobre.

L'église Sainte-Thérèse a été construite entièrement en béton armé. Sur l'ossature à peu près indestructible du béton, un revêtement de pierre artificielle donne l'impression du grand. L'aspect du monument est réellement magnifique.

Achevée en vingt mois par la Société Brossard et Mopin, elle est parfaitement adaptée à la mission qui lui est destinée. La population catholique de Singapore y trouvera un lieu de culte admirablement organisé : et l'on peut se représenter l'intérêt de cette fondation à peu près entièrement réalisée grâce aux souscriptions versées par les catholiques chinois.

Bien d'autres constructions à Singapore ont été confiées à la Société. Celle-ci a encore construit la « Mercantile Bank » sur la place Raffles, à cinq étages, qui coûtera dix millions de francs, un théâtre cinéma — le Capitole — qui sera le plus grand de tout l'Extrême-Orient et dont l'édification coûtera 12 millions et demi de f bancs.

L'activité de la Société Brossard et Mopin s'étend à tous les États malais. Cette entreprise française bâtit actuellement à Pénang un grand hôtel pour la « Péninsular Oriental » qui reviendra à 250.000 dollars ; à Kuala Lumpur une importante construction pour les chemins de fer qui coûtera 500.000 dollars !

On peut saluer avec orgueil cet effort qui montre combien l'art de nos ingénieurs est apprécié en pays étrangers et on peut aussi, désormais, en prendre l'opinion qu'il mérite !

Faits divers

---

11 Eugène Cazenave (1872-1935). D'origine landaise. Enseigne de vaisseau, puis (1901) chef du service de la navigation au Cambodge et ingénieur principal des travaux publics de l'Indochine. Administrateur des Forges, chantiers et ateliers de l'Indochine (FACI). Auteur en 1930 du chapitre sur les travaux publics dans l'Indochine, un empire colonial français (Maspero, dir.)(Critique dans L'Éveil économique de l'Indochine du 15 décembre 1930).

Accident de travail
(*L'Écho annamite*, 13 novembre 1929)

Nguyen van Diên, 32 ans, domicilié et inscrit à Tân Hoi, province de Mytho, carte nº 41013. coolie manœuvre au chantier « Brossard & Mopin » des appontements en construction à Nhàbè (Giadinh), victime d'un accident de travail, a été admis en traitement à l'hôpital indigène de Cochinchine à Cholon, pour plaies contuses à la tête et contusion cérébrale.

Faits divers
Grave accident de travail
(*L'Écho annamite*, 27 novembre 1929)

Une enquête est ouverte relativement à un accident de travail survenu au chantier des appontements en construction au dépôt de la Cie franco-asiatique des pétroles [Shell*] à Nhabé [12] , entreprise « Brossard & Mopin », et au cours duquel trois coolies annamites ont été blessés. L'une des victimes, d'identité encore inconnue, désignée sous le nom de Tam, a succombé à ses blessures (fracture de la colonne vertébrale) au cours de son transport à l'hôpital indigène de Cochinchine à Cholon. A été admis en même temps à cet hôpital pour contusions multiples Ng. van Le, 28 ans, coolie manœuvre au chantier précité, domicilié et inscrit au village de Nhut Ninh, province de Tanan. Le troisième blessé, moins grièvement atteint, a rejoint son domicile.

Inventaire de la France d'Outre-Mer et des états et pays sous mandat français.
Tome V
(Ministère des colonies, 1930)

ÉTUDES
GÉNÉRALES
SUR QUELQUES SOCIÉTÉS COLONIALES

[55]
Société d'Exploitation des Établissements Brossard-Mopin

Capital : 3.000.000 francs, divisé en 6.000 actions de 500 francs libérées ; ont pris en gérance les éléments d'actif des Établissements Brossard-Mopin de Tientsin.

Objet : entreprises de travaux publics et particuliers (spécialité d'ouvrages en ciment armé).

Constituée le 25 juin 1924.

Siège social : 48, rue Richaud, Saïgon.

Sièges d'exploitation : Saïgon, Singapore, Tientsin.

---

[12] Le Nhabé : avant-port pétrolier de Saïgon, à l'embouchure de la rivière de Saïgon, rive droite.

Conseil d'administration : M. G. Maspero, président ; M. A. François, administrateur-délégué ; MM. G. Carrère [Bq franco-chinoise], A. Duval, V. Lagère [13], L. Lasseigne [Bq franco-chinoise], R[ené] Legrand, A. Rousseau, C. Triadou.

Résultats : Bénéfice brut compte de gérance. Exercice 1928 : 2.188.518 fr. 26. Solde du compte Pertes et Profits brut : 772.719 fr. 74, sur lesquels ont été prélevées les sommes nécessaires pour distribuer 8 % aux actions.

Report à nouveau : 485.116 fr. 34 (report précédent compris).

Hanoï
Inauguration des nouveaux bureaux de la Banque franco-chinoise
conçus par Brossard et Mopin
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 octobre 1930)

Électeurs français
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge
(*Bulletin administratif du Cambodge,* décembre 1930, p. 1941-1947)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Crampes (Pierre)	Chef de chantier Brossard & Mopin	Phnôm-Penh
Livera	Repr. Brossard & Mopin	Siemréap
Pakiam (Saint-Roch-Fortuné)	Comptable Brossard & Mopin	Phnôm-Penh

Contestation d'une adjudication de travaux publics en Annam
(*Les Annales coloniales,* 9 décembre 1930)

Le 4 juillet 1923, le Conseil du contentieux administratif de l'Indochine prenait un arrêté se déclarant incompétent pour statuer sur la demande d'indemnité formulée par M. [Émile] Coudoux, entrepreneur à Benthuy (Annam), en réparation du préjudice qui lui aurait été causé par l'admission prétendue irrégulière de la Société Brossard et Mopin, à l'adjudication des ponts en béton armé entre les points kilométriques 10 et 12 de la section Vinh-Tan-Ap.

M. Coudoux avait déposé devant le Conseil d'État cette décision d'incompétence aux fins de son annulation.

Cette haute juridiction a jugé cette affaire en annulant l'arrêté du Conseil du contentieux administratif de l'Indochine,

Attendu que la Société Brossard et Mopin a déposé deux plis contenant chacun une soumission non renfermée dans une enveloppe distincte, qu'il résulte du procès verbal de l'adjudication que, lors de l'ouverture des plis en séance publique, le président de la

---

[13] *Vincent* Jean Baptiste Lagère (Pont-du-Château, Puy-de-Dôme, 21 août 1872-Paris (?), 19 juin 1948) : ingénieur de l'l'École des ponts et chaussées. Affecté à Tarbes (1909). Chevalier de la Légion d'honneur du 11 janvier 1919 (ministère de la Guerre) : capitaine (territoriale) au service routier d'une armée. Affecté au service central d'études techniques de Paris (avril 1919). Co-auteur du projet primé de reconstruction des halles de La Villette (1922). Administrateur de la Société boulonnaise de transactions immobilières (1933) et de la Compagnie générale d'entreprises électriques (CGEE)(1938).

Commission — sans prendre connaissance du libellé des soumissions — a inséré chacune d'elles dans une enveloppe distincte qu'il a scellée en présence du public.

… le secret des soumissions a été ainsi sauvegardé…

Dès lors, le requérant n'est pas fondé à soutenir que l'adjudication dont il a été évincé au profit de son concurrent a été entachée d'un vice qui aurait été de nature d'entraîner l'annulation de l'adjudication dont s'agit.

DALAT
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1931)

On construit à Dalat. — Nous apprenons que la maison Brossard et Mopin est chargée de construire à Dalat la nouvelle caserne destinée aux officiers mariniers, quartiers maîtres et matelots de l'escadre d'Extrême-Orient et du dépôt de la base de Saïgon.

La liste des assesseurs appelés à siéger aux Assises
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1931)

Assesseurs titulaires

Denoueix Camille, directeur de la Société d'exploitation les Éts Brossard et Mopin, Saïgon.

ANNAM
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1931)

La maison Brossard et Mopin construit à Dalat la nouvelle caserne destinée aux officiers mariniers et aux marins de l'escadre d'Extrême-Orient et de la base de Saïgon.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1931)

Repartent en France :
Fontaine, directeur de la maison Brossard et Mopin.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1931)

Repartent en France :
Creol, de la maison Brossard et Mopin.

Construction de nouveaux immeubles à Saïgon

(*Les Annales coloniales,* 17 septembre 1931)

C'est incessamment, que commenceront, sous la direction de M. Gille, architecte, de la maison Brossard et Mopin, les travaux des nouveaux immeubles qui s'élèveront boulevard Bonard, à l'emplacement de l'ancien hôtel des Nations et à la place de l'actuelle pharmacie Solirène.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1931)

La maison Brossard et Mopin va construire les nouveaux immeubles qui vont remplacer à Saïgon l'Hôtel des Nations et la pharmacie Solirène.

COCHINCHINE
SAIGON
Le Dr. Seznec a été victime d'un grave accident
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1932)

Le docteur Seznec, gendre de M. Guillemet, le conseiller colonial bien connu, a été victime d'un grave accident d'automobile à l'angle de rues Garcerie et Richaud. Sa voiture qu'il conduisait lui-même, heurta violemment — ou fut heurtée, c'est ce que la police établira — une autre voiture des Établissements Brossard et Mopin, au volant de laquelle se trouvait un chauffeur annamite.

……

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 avril 1932)

Décès. — Un câble, parvenu hier soir de Singapore, nous fait part du décès de François Ratiney, chef-comptable de la maison Brossard et Mopin à Singapore.

Le deuil cruel frappe une des familles les plus estimées de la colonie indienne de Saïgon.

Le défunt, employé modèle depuis 23 ans au service de la firme Brossard et Mopin, jouissait de la plus grande estime de ses chefs et de tous ceux qui avaient le privilège de la connaître.

Nous adressons à tous ceux que ce deuil affecte, aux familles Ratiney de Saïgon, l'expression de nos sincères et affectueuses condoléances.

Banque industrielle de Chine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 21 août 1932)

[…] Le président a ajouté que la société Brossard-Mopin a pu, cette année, distribuer le dividende statutaire […]

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1er juillet 1933)

Les Établissements Brossard et Mopin ont acheté pour 11.362 piastres 50 (montant d'une créance) l'actif de la Manufacture saïgonnaise de carreaux et mosaïques dont ils doivent éteindre le passif.

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1933)

Adjudications. — Mardi 7 novembre 1933, à 15 h. 30, a eu lieu, à la circonscription des Travaux publics de l'Annam à Hué, l'adjudication des travaux d'achèvement de la construction du canal nord entre P. K. 16 et 27 -J- 860 et construction des artères 5, 7, 9 14, 14 *bis*, 16 et 16_2 (10e lot) — Irrigation en Annam — Réseau de Vinh-Nord.

Travaux à l'entreprise : 333.386p.43

Résultats : La Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics, rabais de 10 % ; la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, rabais de 12 % ; la Société d'exploitation des Établissements Brossard et Mopin, rabais de 18 % ; MM. Hoang dinh Cong, rabais de 15 % ; J. Casanova, rabais de 15 % ; Trinh quy Kharg et Dinh van Tê, rabais de 15 %.

La Société d'exploitation des Établissements Brossard et Mopin ayant fait les offres les plus avantageuses est déclarée adjudicataire sous réserve de l'approbation du présent procès-verbal par M. le gouverneur général.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
Résidence supérieure en Annam
Conseil français des intérêts économiques et financiers de l'Annam
Liste des électeurs
ANNÉE 1934
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1934)

Circonscription électorale Faifoo Quang Ngai
9 — (Section de Quang-Ngai)

15 Créol, Marcel Eugène Représentant de la Sté Brossard et Mopin Quangngai
22 Gangler, Camille Employé des Éts Brossard et Mopin Sahuynh

Circonscription électorale de Qui-nhon — Sông-câu
10 — (Section de Quinhon)

16 Cailleret, Théotine Fernand Employé Entreprise Brossard et Mopin Bindê
82 Prevault Hervé, Georges Représentant Sté Brossard et Mopin Tamquan

---

ADJUDICATION
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1935)

Mardi. à 15 heures 30, a eu lieu, à la circonscription des Travaux publics de l'Annam à Hué l'adjudication des travaux d'achèvement de la construction du canal Nord entre les p.k 27.860 et 34.790 et construction des artères 11, 13, 18, 18 *bis* et 20 (13e lot). - irrigations en Annam — réseau de Vinh Nord.

Travaux à l'entreprise : 177 536 p 65

Les résultats de l'adjudication sont les suivants :

La Société d'exploitation des Établissements Brossard et Mopin : Rabais de 21 %. ; la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient : Rabais de 16 % ; MM. J. V Canova : Rabais de 17 % ;. Hoang-tich-Phuc et Vu-dang-Khoat : Rabais de 18 %.

La Société d'exploitation des Établissements Brossard et Mopin, ayant fait les offres les plus avantageuses est déclarée adjudicataire sous réserve de l'approbation du présent procès verbal par M. le directeur des finances.

TOURANE-NHATRANG

NOTES SUR LES SECTIONS DE QUANG-NGAI À BONGSON
ET DE BONGSON À QUINHON
(réunies à l'occasion de l'inauguration officielle de ces sections, le 1er juillet 1935)
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 août 1935)

……

Les résultats du concours, auquel trois grandes firmes avaient pris part, furent favorables à la Société de Levallois-Perret. Ils lui furent notifiés le 5 janvier 1935 […].

L'exécution fut entreprise par cette société aussitôt après la notification, avec la collaboration, pour les travaux de fondation sur pieux et le montage des travées métalliques, de quatre des principales entreprises de la Colonie : la Société des Établissements Brossard et Mopin, la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, la Société indochinoise d'études et de constructions, la Société Anonyme de Constructions Mécaniques.

……

Société d'exploitation des Établissements Brossard Mopin
Assemblée générale ordinaire du 15 novembre 1935
(*L'Information d'Indochine, économique et financière,* 11 janvier 1936)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[…] Du fait de la persistance de la crise, le chiffre d'affaires de nos agences, au cours de cet exercice, a continué à être très réduit.

Nos frais généraux, qui avaient déjà été diminués au cours de l'exercice précédent, l'ont été de nouveau dans de fortes proportions.

Malgré ces réductions, le compte de gérance établis conformément à nos accords avec les Établissements Brossard-Mopin, c'est-à-dire après prélèvement des intérêts contractuels sur les sommes mises à la disposition des Agences par notre Société, à titre de fonds de roulement, et après amortissements normaux des immeubles, du matériel et du mobilier, fait ressortir pour l'exercice 1934 et pour nos agences de Tientsin, de Saïgon et notre direction générale, un solde débiteur de 1.192.422 fr. 1 qui vient s'ajouter aux soldes débiteurs des exercices 1931-1932-1933 dont le total s'élève à 4.274.141 fr. 86.

Cette somme est à prendre en charge par le compte de gérance, dont le remboursement incombe aux Établissements Brossard-Mopin en conformité avec nos accords de 1924-1925.

Le compte de Profits et pertes propre à votre société se présente avec un solde créditeur de 668.846,05 légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent 613.335,83

Nous vous donnons ci-après quelques explications sur les différents postes du bilan soumis à votre approbation (en fr.).

À L'ACTIF

Immobilisations 2.323.020,00
contre 1.791.856,20 au 31-12-1933
Cette augmentation est due au matériel et outillage acquis au cours de l'exercice.
Actif réalisable immédiatement 239.962,67
contre 4.028.073,20 au 31-12-1933.
Ce poste est en diminution du fait de l'achèvement des travaux entrepris en association avec la Cie générale des colonies.
Actif réalisable à terme 5.639.724,50
contre 5.719.277,05 au 31-12-1933
Compte d'ordre, travaux en cours 3.903.316,50
contre 2.168.138,80 au 31-12-1933.
Comptes spéciaux, compte de gérance 5.468.564,37
contre fr. 4.274.141,86 au 31-12-1933
Ce compte présente la perte d'exploration pour les exercices 1931-32-33-34 à la charge des Établissements Brossard-Mopin.

AU PASSIF

Capital 3.000.000,00
Sans changement
Réserve légale 208.597,97
contre 177.931,18 au 31-12-1933
Provision pour risques divers 3.500.000,00
contre Frs 2.500.000 au 31-12-1933
Cette provision appartient en propre à notre société et a été constituée au cours des exercices précédents.
Report à nouveau 66.898,33
contre 484.189,27 au 31-12-1933.
Une partie de ce compte a été virée à Provision pour risques divers suivant décision de votre précédente assemblée générale.
Établissements Brossard-Mopin Actif industriel 2.861.399,25
contre 2.938.069,15 au 31-12-1933
Ce poste représente la valeur des actifs mis par les Établissements Brossard Mopin à la disposition de notre société, à la signature du contrat.
Engagements envers des tiers 4.513.159,34
contre 5.383.754,11 au 31-12-1933
Provision pour contractants et débiteurs douteux ainsi que pour amortissement des pertes de Brossard-Mopin Malaya Ltd 1.220.302,30
contre 1.331 183,40
Compte d'ordre, travaux, factures 3.533.084,80
contre 1.773.024,15
Profits et pertes 668.846,05

Bénéfice de notre société, contre 613.335,85 au 31 décembre 1933. Ce chiffre comprend les intérêts prélevés sur les fonds de roulements mis à la disposition de nos agences, conformément à nos accords avec les Établissements Brossard-Mopin déduction faite des frais généraux propres à notre société. En raison de la situation économique actuelle, nous vous proposons de ne pas distribuer encore de dividende cette année et de répartir le bénéfice de l'exercice, totalisant 668.846 fr. 05 de la façon suivante :

5 % à la réserve légale 33.442,30
à la provision pour risques divers. 500.000 00
à reporter à nouveau 135.403,75
668.846.05

À la suite de l'affectation à la provision pour risques divers de 500.900. mentionnés ci-dessus, celle-ci sera portée de 3.500.000 à 4.000.000 fr.

Si nous ajoutons au report à nouveau des exercices antérieurs qui se montait à 66..858,33
le chiffre de 135.403 75
proposé dans cette répartition, votre compte « Report à nouveau » s'inscrira dans vos livres pour 202.262,08

Lorsque vous aurez entendu le rapport et les explications des commissaires aux comptes, nous vous demanderons de bien vouloir approuver le bilan et le compte de Profits et pertes, tels qu'ils vous sont présentés, ainsi que cette répartition du compte de Profits et pertes.

D'après l'article 20 des statuts, il doit être procédé cette année au renouvellement partiel du conseil d'administration. L'administrateur délégué désigné cette année comme sortant est M. [Alfred] François.

Vous aurez également à élire les commissaires aux comptes qui sont chargés de la vérification des comptes de l'exercice 1935 et à fixer leur rémunération.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1934, les opérations faites avec votre société par vos administrateurs ou par les sociétés dont ils sont eux-mêmes administrateurs ont été limitées aux opérations courantes de banque.

Nous vous demandons de renouveler à vos administrateurs pour l'exercice 1935 les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le conseil d'administration.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1934 (fr.)

19.572.588,04

COCHINCHINE

SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juillet 1936)

Dans quelques jours, la piscine régionale sera ouverte au public. — La piscine régionale est sur le point d'être terminée. Le 14 juillet, comme nous l'avons annoncé, elle sera inaugurée et ouverte au public.

Située à l'angle de l'avenue Maréchal-Pétain et du bd Charles-Thompson (Cholon), la piscine, qui a été construite par les établissements Brossard et Mopin, se compose d'un bassin sportif de 25 m. sur 12 m. — profondeur maxima : 4 m., minima : 1 m. 30 — et d'un bassin-école de 8 m. sur 12 m. — profondeur maxima 0 m. 80. Il est à remarquer que ce sont là les dimensions de la piscine du Cercle sportif qui mesure 33 m. de longueur.

Le plongeoir, en béton armé, comporte : une plate-forme fixe, à 4 m. de hauteur ; deux plate-formes à 3 m. qui recevront des tremplins E.S. S. ; une plate-forme à 1m. tremplin S. S. S. Cinq plots de départ pour les courses et relais sont disposés aux 2 extrémités du bassin sportif; ils sont à 0 m. 70 du niveau de l'eau — hauteur réglementaire.

Les deux bassins — sportifs et débutants — sont carrelés dans le fond et sur les parois avec des carreaux de couleur tendre, les lignes de fond et de water-polo. en sombre, sont très nettement visibles.

La capacité normale des deux bassins de 900 mètres cubes, 300 m^3 d'eau seront renouvelés tous les jours par eau courante ; 2 fois par semaine, les 2 bassins seront renouvelés complètement. Chaque renouvellement donnera lieu à un vidangeage complet suivi d'un brossage avec emploi de liquide antiseptique. Il semble donc qu'au point de vue hygiène et surtout prophylaxie des ,maux contagieux de toutes sortes — yeux, oreilles, gorge, nez — qui menacent les habitués de piscines publiques, toutes précautions aient été prises.

AEC 1937/1036 — Société d'exploitation des Établissements Brossard-Mopin, 48, rue Richaud, SAIGON (Cochinchine).

Bureau administratif : 74, rue Saint-Lazare, PARIS (9e).

Tél. : Trinité 24-10. — Télég. : Brosexploi. — © : Lugagne. — R. C. Seine 215.612 B. — RC. Saïgon 161.

Capital. — Société anon. fondée le 25 juin 1924, 3 millions de fr. en 6.000 actions de 500 fr. libérées. — Dividendes : 1928, 8 % 1929, 10 % ; 1930, 8 % ; 1931, 8%.

Objet. — Entreprises de travaux publics et particuliers, Entreprises générales (Spécialité d'ouvrages en ciment armé).

Agences. — Indochine : Saïgon. — Chine : Tientsin.

Conseil. — MM. Georges Maspero, présid. ; Alfred François, admin.-délégué ; André Bussy, Georges Carrère, Albert-Ernest Duval, Vincent Lagère, Lucien Lasseigne, Raoul. Audren de Kerdrel, Armand Rousseau, administrateurs.

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 1938)

Étude de Me Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon
Société auxiliaire de constructions
mécaniques & métalliques
Société anonyme au capital de 50.000 piastres
Siège social à Saïgon, 48 rue Richaud
1
CONSTITUTION
(*L'Information d'Indochine, économique et financière,* 23 avril 1938)

……

Suivant acte reçu par Me Bernard BÉRENGER. principal clerc de notaire assermenté, substituant Me Bernard LESERVOISIER, notaire à Saïgon, le 1er avril 1938, M. DENOUEIX sus nommé, fondateur de la société, a déclaré :

1 que le capital en numéraire de la société anonyme fondée par lui sous la dénomination de « SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET MÉTALLIQUES, s'élevant à 50.000 p. et représenté par 500 actions de 100 piastres chacune qui étaient à émettre en espèces, a été entièrement souscrit par diverses personnes et sociétés.

2 qu'il n'a pas été fait appel au public pour cette souscription ;

3 et qu'il a été versé en espèces par chaque souscripteur une somme égale au quart des actions par lui souscrites, soit au total 12.500 p. qui ont été déposées à la Société d'exploitation des Établissements Brossard et Mopin, dont le siège est à Saïgon, 48, rue Richaud.

Et il a représenté à l'appui de cette déclaration un état contenant les noms, prénoms, qualités et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions souscrites et le montant des versements effectués par chacun d'eux. Cette pièce, certifiée véritable, est demeurée annexée audit acte notarié.

III

Du procès verbal de l'assemblée constitutive des actionnaires de ladite société tenue le 1er avril 1938, dont une copie en forme d'original a été déposée au rang des minutes de Me LESERVOISIER, notaire susnommé, suivant acte reçu par Me BÉRENGER son substituant le même jour (1er avril 1938) il appert : […]

2 qu'elle a nommé comme premiers administrateurs, dans les termes de l'article 14 des statuts :

Monsieur Camille DENOUEIX, ingénieur, demeurant à Saïgon, 48, rue Richaud,

La Société d'exploitation des Établissements Brossard et Mopin, société anonyme dont le siège est à Saïgon, 48, rue Richaud ;

Monsieur Élie ILLIF, comptable, demeurant à Saïgon, 70, rue Richaud.

……

DANS LA PRESSE DE COCHINCHINE
Chez les Moïs
par Henri de Lachevrotière
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mai 1938)

……

Tan-Linh. Que de lugubres souvenirs ce nom évoque dans l'imagination des populations annamites de Cochinchine et du Sud-Annam. Tan-Linh ! C'est le sacrifice de milliers et de milliers de vies humaines en faveur du Progrès.

Le Progrès, c'était la construction du Transindochinois [en 1912].

Cet établissement d'une voie ferrée se déroula normalement tant qu'on ne dépassa point Giaray, le nid d'aigle en lequel s'était posé Oddera, à l'époque l'homme de la montagne, de cette montagne sur laquelle il était parvenu à acclimater non pas un arbre, mais un plante minuscule, le fraisier. On allait rendre visite à Oddera, on se risquait en forêt pour goûter aux fraises de Nui Chua-Chang.

Tout se passa donc normalement jusqu'au Nui Chua-Chang pour la construction de la ligne. Dans le matériel humain, le déchet avait été à peu près normal, même en des points particulièrement malsains comme Bau-Ca par exemple.

Il n'en fut plus de même lorsqu'on parvint aux environs de la frontière.

On forçait en leurs derniers retranchements les génies de la forêt, on violait le domaine du dragon de la légende, le dragon sous l'égide duquel vivaient des millions d'humains au teint safrané.

Tous les maux s'abattirent en même temps sur les sacrilèges qui participaient à une telle entreprise.

Non seulement la fièvre des bois fit rage, mais encore le choléra arriva à la rescousse après que les tigres mangeurs d'hommes eurent décimé une partie des travailleurs.

La mortalité fut telle que tout le monde fuyait.

De Soui-Kiet à Muong-Mang, tous les chantiers furent désertés. Européens et indigènes tombèrent comme des mouches. À Damai, sur le bord de la voie ferrée, on voit encore les tombes de plusieurs Français victimes du choléra.

Chassant dans la région, j'arrivai un jour chez les deux frères Jovenet qui dirigeaient les chantiers de la maison Brossard et Mopin. lLes deux malheureux avaient été obligés de rester là afin de ne pas abandonner un matériel considérable. Ils n'avaient plus un coolie avec eux. Seuls trois Grecs s'étaient obstinés, travaillant eux-mêmes à l'édification des coûtées de pont, torses nus, en plein soleil. Pour combattre le choléra, ces trois Grecs vidaient chacun leur bouteille de Pernod chaque jour. Ils tinrent le coup et vécurent de longues années. Ils avaient noms Katsaros, Loucatos et Manolis. Il y a deux ans, Katsaros mourut au Laos, c'était le dernier de cet héroïque trio.

Ceux-là revinrent de Tan-Linh. Combien d'autres n'en sont pas revenus. Car pour la population annamite de Cochinchine et celle du Sud-Annam, toute cette région malsaine fut désignée sous l'appellation de Tan-Linh. On disait avec commisération en partant d'un malheureux : « Oh ! il est perdu. Il est a Tan-Linh ».

Tan-Linh, c'était l'enfer. Ce fut ce qui inspira à Daguerche son *Kilomètre 83*.

La Dépêche.

NORD-ANNAM
VINH
Accident mortel du travail
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 juillet 1938)

Un jeune ouvrier du nom de Duong, âgé de 22 ans, au service de l'Entreprise Brossard et Mopin, travaillait dans les ateliers des chemins de fer à Truong-Thi.

Alors qu'il descendait d'une échelle, il heurta un câble et tomba à terre. Il fut relevé avec une fracture du crâne. Transporté d'urgence à l'hôpital de Vinh, l'infortuné ouvrier décéda quelques instants après son admission.

Saïgon
Naissances
(*L'Écho annamite*, 3 mai 1939)

Émile-Michel-Albert, fils de Mme et M. Bourdin, ingénieur aux établissements Brossard et Mopin.

[Plantation de café]
Société annamite pour l'exploitation du plateau des Bolovens (Bas-Laos)
Société anonyme en formation
APPEL DU COMITÉ DE PATRONAGE
(*L'Écho annamite*, 24 janvier 1940)

Le comité de patronage
M. DU NGOC ANH, ingénieur chez Brossard et Mopin, planteur à Paksong [chef-lieu des Bolovens] ;

CHEZ LES PÈRES RÉDEMPTORISTES

Bénédiction solennelle du couvent de la rue Pierre-Flandin à Saïgon
(*La Dépêche d'Indochine*, 15 avril 1940)

……
J'ai l'obligation toute spéciale de mentionner ici M. le Directeur des Etablissements Brossard et Mopin, qui a mené à si bonne fin la construction de ce couvent. Nous avons toujours rencontré chez vous, M. le Directeur, et chez vos collaborateurs les sentiments d'une grande conscience professionnelle, et une connaissance approfondie des travaux à exécuter. Je vous renouvelle publiquement, M. le Directeur, nos plus sincères remerciements.

[Gazogènes]
(*L'Information d'Indochine, économique et financière,* 28 décembre 1940)

[…] une grande entreprise de Saïgon (la Maison Brossard et Mopin) possède encore deux camions Panhard à charbon de bois qui roulent depuis 12 ans, et donnent toujours satisfaction. […]

L'amiral Decoux reçoit
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 19 janvier 1941)

Saïgon, 18 janvier. — L'amiral Decoux a reçu le 18 janvier … MM. Denoueix [Brossard & Mopin] et Coursin [FACI], du bureau de l'Association professionnelle des entrepreneurs du Sud-Indochinois.

Bulletin de l'Association mutuelle
des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Gilles, Robert, Établissements Brossard et Mopin,
Mme Gilles.
M. Lefranc, René, Établissements Brossard et Mopin,
Mme Lefranc et 4 enfants.

Saïgon
Troisième liste de souscription en faveur des
Œuvres des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Dalat
(*L'Écho annamite*, 7 octobre 1942)

… M. le directeur des Etablissements Brossard et Mopin 500 p.…

L'amiral Decoux en inspection dans la région Saïgon-Cholon
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1944)

Saïgon, le 10 janvier. — […] Avant de regagner le gouvernement général, le chef de la Fédération s'est arrêté rue Richaud au terrain sur lequel vient d'être entreprise la construction d'une Maison de la Radio. Il s'y est entretenu avec M. Le Bourgeois, directeur de Radio-Saïgon*, ainsi qu'avec l'architecte, M. Joannon, avec M. Leroy, et avec M. Gremo, de la maison Brossard et Mopin.

Commission provinciale de conciliation de Tourane
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1er février 1944)

PROVINCE DE NGHÊ-AN
Employés annamites
Vien duc Thanh, chef-comptable Maison Brossard et Mopin à Bênthuy, membre titulaire

PROVINCE DE QUANG-NGAI
Employés, européens ou assimilés
MM. Dejot, employé des Éts Brossard et Mopin à Liet-Son, membre titulaire

---

AEC 1951/1075 — Sté d'exploitation des Éts Brossard-Mopin
48, rue Richaud, SAIGON (Sud Viet-Nam)
Bureau administratif : 74, rue Saint-Lazare, Paris (9e).
Capital. — Société anon., fondée le 25 juin 1924 pour la gérance des Établ. Brossard-Mopin.
Objet. — Entreprises de travaux publics et particuliers. Entreprises générales (Spécialité d'ouvrages en ciment armé).
Conseil. — MM. André Bussy [Bq franco-chinoise], présid. ; Alfred François, admin. dél. [dépuis 1924, puis adm. Bq franco-chinoise] ; Georges Carrère [Bq franco-chinoise], Lucien Lasseigne, Lucien Merlet, admin. (*Renseignements incertains*.)

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
Ministère des États associés
(*Journal officiel de la République française*, 5 mars 1952)

Au grade de chevalier.

Denoueix (Camille), directeur général de la société Brossard et Mopin à Saïgon ; 48 ans 10 mois 27 jours de pratique professionnelle, dont 8 mois et 5 jours de majoration pour services civils hors d'Europe et 5 ans de majoration pour mobilisation.

DOMMAGES DE GUERRE
DECISION nº 8-40 du 8 janvier 1933 portant désignation des services d'études habilités à intervenir pour le compte des sinistrés dans la reconstitution des biens endommagés par faits de guerre.
(*Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine*, 22 janvier 1953)

Noms des sociétés	Adresses	Noms et compétences des chefs des bureaux d'études
Société des Éts Brossard et Mopin	48, rue Richaud, Saïgon	M. Marquetty est agréé comme chef du service d'études, avec les spécialités C1-C2-A-B-6, pour le Viet-Nam et le Cambodge.

[Desfossés 1956]
François (Alfred)[polytechnicien, anc. adm. délégué Brossard & Mopin][ép. Hélène Gautier. Enf. : Renée (Mme François de Crouy-Chanel), Yvonne (en religion), Jean], 227 (Bq franco-chinoise), 1567 (pdt Lafarge), 1575 (pdt Chaux, ciments et matériaux de construction du Maroc), 1576 (Ciments artificiels de l'Oranie).

Who's who européen, 1967 :
FRANÇOIS (Alfred)(1883) : fils de François, médecin, et d'Adelaïde Bally. Ép. Hélène Gauthier. Enf. : Renée (ép. François de Crouy-Chanel), Yvonne (en religion), Jean. X. Ing. (1908), puis ing. des Ponts et chaussées (1919-22). Ing.-conseil Banque franco-chinoise, puis (s.d.) adm. de celle-ci [Sous l'Occupation, chargé d'une mission à Alger, auprès de Giraud, par l'amiral Decoux]. Pdt (1945-1959) Ciments Lafarge > Ciments du Maroc, Ciments d'Oranie. Adr. privée : 7, rue Oswald-Cruz, Paris 16e.

Who's who, 1979 :
FRANÇOIS (Jean), industriel. Né le 30 juillet 1928 à Marseille (B.-du-Rh.). Fils d'Alfred François, industriel, président d'honneur des Ciments Lafarge, et de Mme, née Hélène Gautier. Mar. le 6 nov. 1950 à Mlle Thérèse Germain de Montauzan (7 enf. : Hélène [Mme Stéphane de Montauzan][voir Caterpillar-Vietnam*], Bruno, Laurence [déc.], Albane [déc.], Béatrice, Pierre). Études : École Saint-Louis-de-Gonzague et Faculté de droit de Paris. Dipl. : licencié en droit. Carr. : secrétaire général des Ciments de Meknès au Maroc (1952-1959), directeur à la Société nationale du sac de grande contenance à Lyon (1959-1963), directeur général de la Compania mineira de cimento au Brésil (1963-1966), directeur général de la Société Lafarge Emballage à Lyon (1966-1971), administrateur-directeur général exécutif (1971), puis vice-président-directeur général (depuis 1974) des Ciments Lafarge devenus (1974), Lafarge, administrateur de la société Ciments Lafarge France (depuis 1974), président (depuis 1975) de

Carbonisation, Entreprise et Céramique (groupe Lafarge)(C.E.C.), président du conseil de surveillance de Allia-Doulton, filiale de C.E.C. (depuis 1978)[+ adm. Télémécanique*]. Adr. : prof., 28, rue Émile-Menier 75116 Paris ; privée, 21, av. du Président-Wilson, 75116 Paris.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Le conseil de surveillance de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet [NSM*], réuni le 1er juin 1989 à l'issue de l'assemblée générale, a pris acte de l'expiration du mandat de M. Jean-Pierre Mallet, atteint par la limite d'âge, et a porté à sa présidence M. Jean François. […] M. Jean François est, depuis 1974, vice-président-directeur-général de Lafarge Coppée, fonction dont il doit se retirer le 1er août prochain tout en conservant son mandat d'administrateur. M. Jean François siège au conseil de surveillance de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet depuis mai 1983. […]